

reçus. Hors d'elle à cette vue : " Je ne veux plus, s'écria-t-elle, que tu deviennes clerc, ni que, pour acquérir de l'instruction, tu supports un pareil traitement ! " Je lui répondis avec colère : " Quand je devrais mourir, je ne cesserais pour cela de m'instruire et de vouloir être clerc. "

Plus tard, Henri IV, qui lui-même avait été fort fouetté dans son enfance adressait la lettre suivante à Mme Montglat, gouvernante du Dauphin : " Je me plains de vous, de ce que vous ne m'avez pas mandé que vous aviez fouetté mon fils ; car je veux et vous commande de le fouetter toutes les fois qu'il fera l'opiniâtre ou quelque chose de mal, sachant bien par moy-mesme qu'il n'y a rien au monde qui luy face plus de profit que cela. "

Et qu'on n'aille pas croire, qu'arrivé à un certain âge, les verges fussent mises de côté. Le marquis d'Argenson reçut le fouet pendant sa seconde année de rhétorique : il avait alors dix-sept ans. " Autant en arriva au duc de Boufflers déjà gouverneur des Flandres en survivance et colonel d'un régiment. "

On ne saurait s'imaginer à quelles extrémités la soif d'apprendre entraînait la jeunesse au xve et xvie siècle comme au xiiie. " Un enfant, Jean Standonck, venait de Malines à pied, dans l'espoir d'être admis à ces sévères écoles. Accepté comme domestique à l'abbaye de Sainte-Geneviève, il monte, la nuit venue, dans le clocher de l'église pour y travailler aux rayons gratuits de la lune. Il se fait ainsi recevoir maître ès-arts, devient surveillant à Sainte-Barbe, puis principal du collège de Montaigu. " Aussi ne saurait-on assez se tenir en garde contre la légende du grand-seigneur déclarant avec fierté, qu'en sa qualité de gentilhomme, il ne sait pas écrire. Tous nos rois ont été plutôt des savants que des ignorants. Saint-Louis travaillait sous un précepteur qui ne lui ménageait pas les coups. François Ier, quoi qu'en dise Voltaire, écrivant que ce grand roi " manquait absolument d'orthographe, " parlait le latin, l'espagnol et l'italien. En outre, tous nos Monarques, sans remonter à Charlemagne, au moins depuis le xiiie siècle, ont protégé, patronné, encouragé la culture des lettres, des sciences et des arts. L'impulsion donnée de haut était alors suivie par les particuliers. Partout des fondations d'écoles, en dépit de l'Université jalouse de conserver le monopole de l'éducation. Le pouvoir royal apparaît sans cesse en lutte avec les corps privilégiés pour favoriser la création de nouveaux centres d'études. Et cela va, se développant sans discontinuer, jusqu'à la veille de la Révolution. M. Franklin énu-